



# 36<sup>ème</sup> RANDONNEE ANGEVINE

## Le 13 juin 2021

Club Angevin de Véhicules d'Epoque (CAVE)  
112 allée du Grand Servial  
49000 ANGERS  
Tél : 06.86.13.18.94/09.62.25.42.99 (Présidence)  
06.26.30.40.28 (Secrétariat)

Affilié FFVE n° 100

### Bulletin d'inscription

NOM : ..... Prénom : .....  
Adresse : ..... Tel : .....  
Adresse E-mail : .....  
Véhicule : .....  
Année : ..... Type : .....

Nombre de place disponible dans votre voiture pour les sponsors : .....

### Nombre de participants et montant

Adhérent, 1 accompagnant :	x	50,00 €/pers	=
Enfant d'adhérent :	x	25,00 €/pers	=
Engagement du véhicule :		Gratuit	
Non adhérent :	x	55,00 €/pers	=
Enfant de non adhérent :	x	30,00 €/pers	=
Engagement du véhicule :		Gratuit	
<b>Total</b>			<b>=</b>

**Je certifie sur l'honneur que le véhicule qui participera à cette sortie est couvert par une assurance réglementaire, à jour du contrôle technique et que je ne fais l'objet d'aucune suspension de permis de conduire. Et de ce fait, je dégage la responsabilité des organisateurs en cas d'accident corporel ou matériel pouvant survenir à cause de mon véhicule.**

#### DROIT A L'IMAGE :

L'association se réserve le droit de diffuser toutes photos prises lors des manifestations qu'elle organise. En application du droit à l'image et dans le respect des principes protecteurs définis par la loi, toute personne désireuse de ne plus voir apparaître une reproduction la concernant peut en demander le retrait par simple courrier.

A ....., le .....

« Lu et approuvé »  
(nom-prénom – signature)

Chèque libellé à l'ordre du C.A.V.E et à retourner avant le **30 mai 2021**  
à l'adresse ci-dessous :

**M. CHASTEL - Trésorier du CAVE 67 rue du 11 novembre 49130 LES PONTS DE CE**  
(Encaissement après la sortie)

# Programme



**07 h 30** Rendez-vous au Super U de MURS-ERIGNE  
Petit déjeuner offert par le CAVE

**10 h 00** Visite du Musée de la Chaussure à CHOLET



**12 h 00** Restaurant « le Grand Café » à CHOLET



**15 h 30** Visite de la Maison du Mineur et des Energies à St CRESPIAN/MOINE

Pot de séparation



*Conformément à la convention de sponsorings entre les Sociétés et le CAVE, nous devons véhiculer des « Sympathisants »*

*Nous faire connaître impérativement et dès que possible vos possibilités une/deux places.*

*Merci, nous comptons sur vous*

